

Plurélya

Confiez-nous la gestion
de vos œuvres sociales

**DOSSIER DE PRESSE
2024**



SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| Qui sommes-nous ? | Page 3 |
| Historique | Page 4 |
| Plurélya, un acteur majeur du secteur | Page 6 |
| Plurélya, au coeur de l'accompagnement social | Page 7 |
| Nos partenaires | Page 8 |
| Ils nous font confiance | Page 9 |
| La création d'un observatoire national de | Page 10 |
| l'Action Sociale : un projet d'intérêt général | |



QUI SOMMES-NOUS ?

Plurélya est une association de loi 1901 à but non lucratif, ainsi que le plus ancien organisme à vocation nationale de gestion des oeuvres et actions sociales des personnels territoriaux. Plurélya offre depuis 1966, un réel partenariat des Ressources Humaines, facteur d'attractivité et de motivation des fonctionnaires et salariés.

Plurélya, au service du personnel des collectivités de la Fonction Publique Territoriale, propose donc à toutes les structures publiques et parapubliques (communes, régions, CCAS, SDIS, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes, communautés de communes ou d'agglomération, missions locales, centres de gestion de la FPT...) ainsi qu'aux associations, un ensemble de prestations similaires à celles des comités d'oeuvres sociales ou des comités d'entreprise du secteur privé.

Elles couvrent l'intégralité de la vie des agents (mariage, naissance, décès, vacances, éducation des enfants, aides pour la culture, l'accèsion à la propriété, le sport...), et ce, quel que soit leur statut ou leur rémunération. Un réel plus pour le pouvoir d'achat.

Il s'agit d'une solution de gestion des oeuvres et actions sociales totalement sécurisée et transparente ayant une signification forte pour les bénéficiaires, Plurélya se revendiquant comme un partenaire de la politique sociale des élus et des ressources humaines.

Sur la base d'une simple cotisation, toute structure peut permettre à ses bénéficiaires l'accès à un large éventail de prestations d'actions sociales.

Plurélya permet une mutualisation et une solidarité sur une grande échelle en étant également une solution de gestion des oeuvres et actions sociales « clé en mains ».



HISTORIQUE

Le 30 juin 1966, Eugène AVINÉE*, devenait le Président d'une association dénommée « le Comité des Oeuvres Sociales du Personnel des collectivités locales et de leurs établissements ». Par décret du 10 juillet 1966, son premier siège social se situera dans les locaux de la Préfecture du Nord à Lille.

L'objet de cette association étant de favoriser l'action sociale au profit des personnels des collectivités locales, il s'agissait alors de rechercher l'amélioration des conditions matérielles et morales d'existence des familles de fonctionnaires et d'intervenir au titre de son fonds social. En 1971, l'association deviendra le Fonds d'Action Sanitaire et Sociale.



En 1979, nouvelle évolution de la dénomination afin de marquer son caractère national, l'association devient le « Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale (FNASS) » continuant à contribuer par des moyens appropriés au développement et à la création d'oeuvres sociales en faveur des personnels et de leurs familles.

Devenu Plurélya en 2016, l'organisme fête ses cinquante années d'existence, faisant de l'association d'intérêt général l'opérateur historique en matière d'oeuvres sociales dans la Fonction Publique Territoriale. L'association continue ainsi à défendre ses valeurs originelles, améliorant ses prestations pour une action sociale de qualité pour tous.

Depuis 2017, Plurélya s'implante au niveau national et continue son développement. Pour plus de proximité, des antennes s'implantent à Toulouse, Lyon, Paris, Rennes, Metz...



S'appuyant sur cette histoire commune, l'association poursuit donc son évolution préservant ses valeurs de solidarité et de mutualité ainsi qu'une qualité d'offre de service unique, au bénéfice des personnels et de leurs familles.

Dans un contexte de mutation géographique de la fonction publique, de transferts des personnels, l'action sociale est un enjeu majeur de la fonction publique. Un enjeu social et humain, celui de l'égalité et de la solidarité entre les agents.



** Maire de Loos pendant 35 années, Eugène AVINÉE, professionnel de la santé, s'engagera dans le mouvement mutualiste. Il créera notamment, en 1965, la Fédération nationale des sociétés mutualistes des personnels des collectivités locales, qu'il présidera jusqu'en 1971.*

Membre du conseil supérieur de la Mutualité, il appartiendra au Conseil supérieur des Assurances sociales et fondera la Mutuelle départementale du Nord, qu'il présidera. Il sera également à l'origine de la création de structures à vocation mutualiste telle que la MNT ou le premier CCAS de France.

PLURÉLYA, UN ACTEUR MAJEUR DU SECTEUR

Présente sur l'ensemble du territoire et notamment via ses multiples antennes locales (Lille, Paris, Toulouse, Lyon, Rennes, Metz), Plurélya compte aujourd'hui près de 160 000 bénéficiaires, gage d'un niveau de mutualisation efficace, avec une progression constante de ses adhérents au fil du temps.

Plus de 133 000 dossiers (données 2023) sont traités annuellement par l'équipe administrative, ce qui est la preuve chiffrée de l'application de la philosophie de Plurélya de « l'action sociale et culturelle pour tous ».

Plurélya propose plus de 40 prestations sous forme d'allocations ou de bons d'achats et plus d'une centaine de partenariats notamment avec les plus grands groupes de vacances et des groupes de tourisme associatif (Pierre et Vacances, Club Med, Gîtes de France, Center Parcs, UCPA, Belambra, Homair, TUI France, VTF, ...) mais également des partenariats nationaux d'envergure, avec la MAIF, l'ANCV, Illicado, Wonderbox, Acadomia, Couleur', toutapprendre, Dell, Acceo Tadeo...

Depuis juin 2009, l'association Plurélya est présidée par Bernard HAESEBROECK, Maire d'Armentières et Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille.



“ *Solidarité et mutualité... l'ensemble des décisions prises, est systématiquement soumis au filtre de ces valeurs constituant l'essence même de Plurélya depuis sa création en 1966.* ”

Bernard HAESEBROECK

Maire d'Armentières
Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille

PLURÉLYA, AU COEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Malgré un contexte marqué par des crises successives telles que la pandémie de COVID-19, le choc énergétique et l'inflation, Plurélya a toujours maintenu son activité afin de continuer à servir les agents qui en avaient plus que jamais besoin.

Plurélya est ainsi resté fidèle à ses **valeurs** fondatrices de **mutualité** et de **solidarité**. Ces principes qui sont au cœur de l'action sociale, qui reste un pilier indispensable de la cohésion sociale.

La situation économique et sociale complexe, a évidemment touché l'ensemble des partenaires et prestataires de Plurélya, qui a systématiquement répondu présent car c'est sa mission : **l'accompagnement social au quotidien !**

L'année 2024, marquée par les Jeux Olympiques, est une période riche en initiatives et en réalisations pour Plurélya.

Depuis janvier, en partenariat avec « **toutapprendre** », l'offre de Plurélya s'est enrichie avec une **nouvelle prestation** de formation **gratuite** et **illimitée** en ligne. Une plateforme accessible aux agents et à leur famille qui leur permet d'accéder à l'apprentissage et aux loisirs : formations, soutien scolaire, langues, cours de sport, presse, cuisine... Une prestation innovante qui répond à des besoins mais surtout à des attentes contribuant à allier l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, conformément au droit du travail.

Sur le plan de la communication, Plurélya a modernisé son site internet et développé des espaces personnels pour une meilleure interaction avec ses adhérents. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'optimiser l'expérience utilisateur tout en maintenant un haut niveau de redistribution économique.

Plurélya continue d'enregistrer une croissance solide, avec un **taux de fidélité de plus de 90 %** et un très faible taux d'attrition, témoignant de la confiance renouvelée de ses adhérents.



L'agilité et la capacité d'adaptation restent des atouts majeurs dans la mission de Plurélya, de soutien aux agents.



NOS PARTENAIRES





**ILS NOUS FONT CONFIANCE
POUR LA GESTION DE LEURS OEUVRES SOCIALES.**



LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE : UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Depuis le projet de taxation des prestations d'oeuvres sociales spécifiques aux vacances (projet de loi abandonné depuis la mobilisation des acteurs du champ de l'action sociale et des parlementaires), Plurélya fait le constat partagé d'un besoin de réunir l'ensemble des acteurs concernés par l'action sociale, en particulier au bénéfice des agents de la Fonction Publique.

Force est de constater la récurrence ces dernières années de projets de lois visant à restreindre fortement les avantages délivrés aux bénéficiaires, souvent aux revenus modestes et qui, dans un contexte économique difficile, en ont plus que jamais la nécessité.

À partir de ces observations, il apparaît indispensable de fédérer les parties prenantes autour d'un mouvement qui rassemblerait tous les acteurs de l'action sociale, favorisant diagnostics et préconisations, y compris à travers les nouvelles technologies et la création d'une plateforme participative commune.

Sous le haut patronage d'une instance garantissant l'objectivité des débats, tels que le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) ou une organisation professionnelle, ce mouvement pourrait se matérialiser par une veille sociale et juridique permanente et/ou l'organisation annuelle de conventions thématiques.

Depuis 2019, Plurélya a rencontré, l'ensemble des acteurs du secteur ainsi que les pouvoirs publics afin d'impulser cette fédération des acteurs de l'action sociale, de peser dans le débat public et de préserver le modèle non lucratif d'intérêt général, en créant un observatoire national de l'action sociale et culturelle. Compte-tenu du contexte économique et social, le projet a peu évolué ces derniers mois. Il reste néanmoins plus que jamais d'actualité. D'autres rencontres et réunions sont en perspective et en cours de préparation.

La loi du 19 février 2017, qui a généralisé le droit à l'action sociale pour tous les agents territoriaux, laisse le soin à chaque collectivité publique de définir le contenu, le montant qu'elle souhaite consacrer à l'action sociale, ainsi que ses modalités de mise en oeuvre. Plurélya, association nationale reconnue d'intérêt général, accompagne les collectivités depuis 1966 en proposant aux agents et leurs familles une offre de services exclusive car modulable.

Plurélya souhaite renforcer l'attractivité des ressources humaines dans la Fonction Publique Territoriale.

Ainsi, Plurélya continue à travailler avec les pouvoirs publics sur la mise en place d'un socle de base composé de prestations sociales, indispensable aux agents, facteur d'attractivité des ressources humaines dans la Fonction Publique en général, pour les collectivités territoriales en particulier.

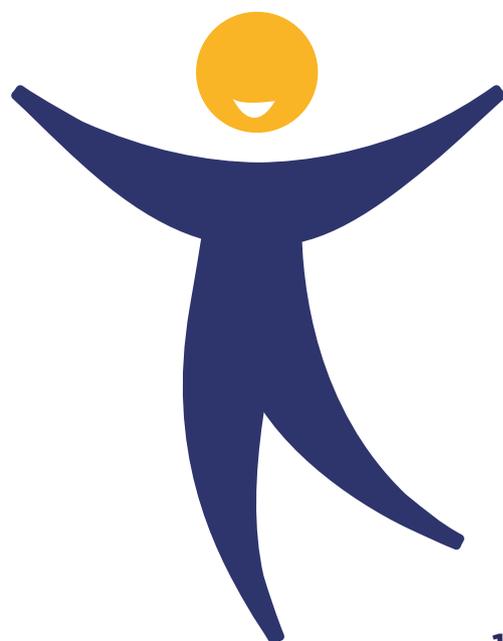
Contact



Amaury MANCOSU
Chargé de la Communication
Téléphone : 06 31 27 48 40
Email : amaury.mancosu@plurelya.fr

Plurélya
6 Place Mendès France
CS 80011
59046 LILLE CEDEX

www.plurelya.fr



Plurelya

Confiez-nous la gestion
de vos œuvres sociales

Rendez-vous sur

www.plurelya.fr

Et sur nos réseaux



You Tube



0 809 36 13 13

Service gratuit
+ prix appel

contact@plurelya.fr